

**PRÉSERVER
NOTRE ÎLE**

Gestion des déchets :
les règles du jeu pour
l'été – p.19

AGENDA

Le cinéma s'invite
en plein air – p.14

INITIATIVES

La SNSM :
indispensables
« pompiers de la mer »
– p.8

LE DOSSIER À 180°

Mobilités : et si la voiture prenait des vacances ?



21 AVRIL



Soutien régional précieux pour le Quai de la Criée

Alain Rousset, le président de la Région Nouvelle-Aquitaine, était présent pour signer un Contrat de développement et de transitions (2023-2025). La réhabilitation du Quai de la Criée, à Ars-en-Ré en bénéficiera. Le bâtiment accueillera des commerces, des professionnels de santé et un pôle culturel. Une réunion publique de présentation du projet architectural aux habitants a eu lieu le 16 juin.

27 MAI



« Tonte naturelle » à Saint-Martin-de-Ré

Au Préau, la CdC promeut l'éco-pâturage avec l'arrivée dans un pré de onze moutons de l'association rochelaise Macadam Mouton. Ou comment entretenir une parcelle sans fauchage mécanique.

8 JUIN



Des tortues et des hommes

Une quinzaine de tortues, recueillie et soignée à l'Aquarium de La Rochelle, a été remise à l'eau, sous le regard d'une foule de curieux à la plage du Casino, à Saint-Clément-des-Baleines. Les écogardes ont sensibilisé, en marge de l'événement, le public, notamment des scolaires, à la préservation de l'environnement.

14 JUIN



Coup de pouce à l'autostop

La CdC organisait son premier rallye Rézo pouce pour donner un coup de projecteur sur son dispositif d'autostop organisé, mis en place sur l'île depuis septembre 2021. Objectif : rallier le marché du Mail à La Couarde-sur-Mer, à partir d'un des 48 arrêts. Au final, de belles rencontres entre passagers et conducteurs d'un jour.

17 JUIN



Fin de saison en apothéose

Des artistes de Contempo Ré danse en démonstration, de l'humour décalé avec le spectacle « Animaniversaire », du chant sous la houlette de « La Cantine des scouts » et une bonne dose de convivialité. Les conditions étaient réunies pour un magnifique « Jour de fête », une belle manière de ponctuer la première saison complète à La Maline.

SOMMAIRE

- p 4 • **Dans l'actu**
Les premiers composteurs collectifs prennent racine à Sainte-Marie-de-Ré
- p 5 • **Bonjour... Albert Laforge**
Un médecin au chevet des composteurs collectifs
- p 6 • **Au quotidien**
Tour d'horizon des dernières actus
- p 8 • **Initiatives**
La station SNSM veille sur les flots
- p 9 • **Le dossier à 180°**
Le défi d'un été sans voiture
- p 13 • **À la loupe**
Un Cluedo décalé pour enquêter sur le patrimoine rétais
- p 14 • **Agenda**
Vos rendez-vous de l'été : expo, animations, cinéma...
- p 16 • **L'info des communes**
L'actu des villages passée en revue
- p 18 • **Préserver notre île**
Moustique-tigre : sensibiliser pour éviter sa prolifération
- p 20 • **De vous à nous**
À vos côtés au quotidien, sur l'île et en ligne
- p 23 • **Expression de l'opposition communautaire**



Lionel Quillet

Président de la Communauté
de communes de l'île de Ré
Maire de Loix

Édito

Chères Rétaises, Chers Rétais,

Avec désormais quatre publications par an (janvier, avril, juillet et septembre) que vous retrouvez directement dans votre boîte aux lettres, votre magazine communautaire « Îliens » vient régulièrement vous informer. Qu'il s'agisse de l'avancée des projets structurants engagés par la Communauté de communes, de la présentation des nombreux services – mais parfois méconnus – qu'elle offre aux habitants, de l'actualité des communes ou encore de la mise en valeur d'acteurs ou d'initiatives du territoire, nous mettons un point d'honneur à porter à votre connaissance tous les renseignements utiles pour « bien vivre l'île ».

Et les projets communautaires avancent ! Les travaux de réhabilitation des bâtiments du Quai de la Criée à Ars-en-Ré démarreront dans moins de 6 mois, tout comme la couverture des terrains de sports de sable au collège Les Salières ou encore la reconstruction du Centre de transfert au Bois-Plage-en-Ré. Les projets de logements à loyer modéré portés par la Communauté de communes progressent dans leur cheminement à La Couarde-sur-Mer, à Sainte-Marie-de-Ré, au Bois-Plage-en-Ré avec des acquisitions foncières quand la construction de ceux de Saint-Martin-de-Ré, sur le terrain de l'ancienne gendarmerie, débutera début 2024. D'autres réalisations verront le jour (Plan local de l'habitat, guichet unique, etc.) et nous vous ferons un point complet à l'automne, un an après les 1^{res} Assises rétaises du logement.

Je vous souhaite un bel été et vous donne d'ores-et-déjà rendez-vous à la rentrée pour la grande Fête des associations le dimanche 10 septembre au parc de la Barbette à Saint-Martin-de-Ré !



Les premiers composteurs collectifs prennent racine

Avec l'aide des mairies, la Communauté de communes (CdC) a commencé à mettre en place des composteurs collectifs. Sainte-Marie-de-Ré et La Couarde-sur-Mer sont les pionnières.

Imaginez : en moyenne, nos ordures ménagères sont composées de 30 % de déchets organiques* envoyés à l'incinération ou à l'enfouissement alors qu'ils pourraient être compostés.

Désormais, à La Couarde-sur-Mer et Sainte-Marie-de-Ré, une trentaine de foyers par site va pouvoir alléger le poids de ses poubelles et valoriser ses épiluchures.

Le 16 juin à Sainte-Marie-de-Ré, le premier projet de compostage collectif de l'île de Ré a été inauguré. À La Couarde-sur-Mer ce sera en juillet. Le composteur couardais est dans un premier temps réservé aux utilisateurs des jardins partagés à côté desquels il est installé. À Sainte-Marie-de-Ré, ses utilisateurs potentiels ont été avertis par courrier.

Composter à plusieurs, mode d'emploi

À la genèse de ces deux projets, des habitants motivés à l'idée de composter à plusieurs. En concertation avec leur mairie, un lieu permettant d'accueillir le

matériel nécessaire, fourni par la CdC, a été défini.

La Communauté de communes a financé une formation aux « référents » de chaque projet. Leur rôle : veiller au bon usage des composteurs, promouvoir leur utilisation et faire le lien entre leurs usagers.

Une offre complémentaire aux composteurs individuels

« À terme, nous aimerions équiper toutes les communes », avance Lina Besnier, vice-présidente de la CdC déléguée à la gestion des déchets. Et ce pour répondre à l'obligation de mise en place de solutions de tri à la source des biodéchets au 1^{er} janvier 2024**.

Pour cela, Lina Besnier rappelle que la priorité est de miser sur les composteurs individuels, fournis gratuitement par la CdC depuis 2012. « C'est plus facile et pratique au quotidien », avance l'élue. Pour l'instant, 31 % des foyers rétais en sont équipés. »

Le déploiement de ces composteurs collectifs permettra à un plus grand nombre d'habitants de trier et valoriser leurs déchets. « En particulier les personnes ne disposant pas de jardin, avance Peggy Luton, vice-présidente de la CdC déléguée au logement et à l'habitat durable. Cela contribue aussi à la dynamique d'un quartier et au lien social entre voisins. »

Le saviez-vous ?

La mise en place des composteurs collectifs est une des actions inscrites dans le Schéma de développement durable de la CdC. Celui-ci a été élaboré en concertation avec le premier Comité consultatif citoyen et voté par les élus en 2022.

À retenir



Vous souhaitez mettre en place un composteur collectif dans votre quartier ? Parlez-en à vos voisins et rapprochez-vous de votre mairie. La CdC interviendra ensuite pour la concrétisation du projet.

* Selon l'étude réalisée sur l'île de Ré en 2020-2021.

** Loi AGECE du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et pour l'économie circulaire.

Albert Laforge



L'ex-médecin veille à la bonne santé des composteurs

Albert Laforge est l'un des trois « référents » du composteur collectif mis en place à Sainte-Marie-de-Ré. Il explique les raisons de son engagement et le rôle qu'il va jouer avec deux autres habitants du quartier.

Installé dans la commune depuis 2021, Albert Laforge n'a pas hésité à prendre le train en marche lorsque deux autres habitants du quartier ont exposé leur envie d'installer un composteur collectif. Il s'est proposé pour devenir « référent ». « Cela contribue à s'intégrer dans la vie de village », raconte-t-il en marge de l'inauguration, ce vendredi 16 juin.

Ce médecin généraliste à la retraite a trouvé un autre moyen de prendre soin des autres. Cette fois par le prisme de l'écologie. « Parce qu'elle appartient à tous, explique-t-il. Ce type d'initiative permet d'améliorer notre qualité de vie. »

Une formation avant de se lancer

Pour toutes ces raisons, Albert Laforge a décidé de s'engager pour la collectivité. Début juin, il a bénéficié d'une formation financée par la Communauté de communes et dispensée par l'association Compost'Âge.

« Elle est allée bien au-delà des mes attentes, apprécie-t-il. C'était complet, pédagogique, attrayant. J'avais de vagues notions de compostage et cette formation m'a apporté de nouvelles connaissances. »

Son rôle est désormais de les mettre en application. Avec les autres habitants « référents », il veillera à la bonne santé du composteur. « À tour de rôle, nous passerons une fois par semaine pour mélanger le compost. »

Ces connaissances, Albert Laforge entend les partager avec les Maritais. Ils sont une trentaine, environ, à pouvoir bénéficier du composteur collectif. Au détour de réunions, de discussions improvisées au coin de sa rue ou sur le marché, il espère convaincre les habitants du quartier de les utiliser. Tout en rappelant les règles à respecter.

« Faire de la sensibilisation, c'est aussi notre rôle »

« Faire de la sensibilisation, c'est aussi notre rôle », développe-t-il. Pour alléger le poids de nos ordures ménagères ou pour transformer nos déchets en ressources, « on a tous à y gagner. »

Pourtant, il le reconnaît volontiers : lui-même n'a pas toujours été exemplaire en matière de respect de l'environnement et de gestion des déchets. « Avant de m'installer ici, j'en faisais même moins que les autres, sourit-il. Nous pouvons tous changer, adopter de nouvelles habitudes et faire un geste pour l'environnement. » Et d'autant plus quand on s'y met à plusieurs.



Et si vous invitiez un écocarde dans votre jardin ?

Avec l'opération « Un écocarde dans mon jardin », des spécialistes de l'environnement interviennent à domicile pour conseiller les habitants dans l'aménagement de leur espace extérieur.

Saviez-vous que l'installation d'un nichoir à mésange permettait de lutter contre les chenilles processionnaires ?

Pour connaître d'autres astuces pratiques, la Communauté de communes (CdC) déploie jusqu'en septembre l'opération « Un écocarde dans mon jardin. » Le principe : des professionnels spécialistes de l'environnement interviennent gratuitement à domicile pour un échange d'une heure et demie à deux heures.

Ils répondent aux questions des habitants et leur font découvrir la biodiversité située au seuil de leur

maison. « Cela permet aux Rétais d'avoir un contact privilégié avec les écocardes qui les sensibilisent à la protection de l'environnement », explique Gisèle Vergnon, vice-présidente déléguée à l'environnement.

Sur rendez-vous téléphonique

Les animations se déroulent du lundi au vendredi. Une seule intervention est possible par adresse.

Ce service porte uniquement sur des conseils et de la transmission de connaissances. Aucun travail manuel ne sera effectué.



Prendre rendez-vous avec un écocarde

Il vous suffit d'appeler au **06 27 51 66 08** ou d'écrire un mail à **ecogardes@cc-iledere.fr**

► N'hésitez pas à convier vos amis et voisins pour partager cette expérience.

Panneaux photovoltaïques : vers une installation facilitée

Cela passe par une « modification simplifiée » du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Le public peut consulter les pièces jusqu'au 11 août.

Auparavant, le PLUi de l'île de Ré imposait un encastrement des panneaux photovoltaïques dans la toiture.

La Communauté de communes (CdC) réécrit cette règle avec la « modification simplifiée n°2 du PLUi ». Celle-ci autorise la pose des panneaux sur la toiture. Et ce, qu'importe si le bâtiment est visible depuis l'espace public, sauf pour certaines constructions* (chais, maisons bourgeoises...)

Une bonne intégration paysagère exigée

« La notion de bonne intégration des panneaux dans le paysage étant maintenue, cette évolution ne signifie pas que tous les projets seront acceptés, tempère Patrick Rayton, premier vice-président délégué à l'urbanisme. En site classé, à proximité des monuments historiques et des sites patrimoniaux remarquables, l'avis du ministre en charge des sites ou de l'Architecte des bâtiments de France (ABF) sera

obligatoirement suivi par les mairies au moment d'autoriser ou non un projet, précise l'élue. Dans tout autre cas, l'ABF sera consulté et les communes décideront. »

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site Internet de la CdC, rubrique « Logement, urbanisme ». Les pièces sont aussi consultables jusqu'au 11 août. La modification simplifiée sera votée par le conseil communautaire en octobre.

* typologies architecturales répertoriées au PLUi.



Réserver un minibus ? Simple comme un clic !

La Communauté de communes de l'île de Ré (CdC) déploie sa nouvelle plateforme en ligne de réservation des minibus, mis à disposition des associations et des communes.

Amener des enfants à un match, des retraités à une séance de cinéma ou réaliser une distribution de colis alimentaires. Les associations et communes de l'île ont l'opportunité de pouvoir réserver un minibus gratuitement, au plus près de chez elles (un véhicule par village). Jusqu'ici, la réservation des dix minibus, floqués « Ça roule pour les asso », s'effectuait par mail auprès du service dédié du Pôle services à la population. Depuis le 3 juillet, sur la nouvelle plateforme en ligne, la démarche devient un jeu d'enfant. Un identifiant et un mot de passe pour sa structure, toutes ses pièces justificatives numérisées (statuts, convention, permis de conduire...) et le tour est joué pour une

pré-réservation à la journée ou la demi-journée. Avec un minimum exigé de plus de cinq personnes dans le véhicule.

Des règles pour ce service public modernisé

« Le but est de faciliter la réservation des minibus. Nous sommes engagés dans une démarche de simplification pour les usagers et la modernisation d'un service public », se félicite Gérard Juin, vice-président délégué à l'enfance, à la jeunesse et aux sports. Face à cette plus grande facilité, il faudra donc anticiper. « Il s'agit bien d'une pré-réservation. Toute demande est soumise à la disponibilité des véhicules et, bien sûr, à l'appréciation

du service », précise Brice Samson, le directeur du Pôle service à la population, guidé par le principe de « l'équité » entre les utilisateurs. Une réponse est fournie au minimum un mois avant la date souhaitée. Pour réserver, les utilisateurs disposent d'une visibilité à quatre mois. Le service gagnera un temps précieux pour gérer le parc de minibus. Au final, tout le monde est gagnant. Et quid des usagers éloignés du numérique ? Martine Kientz, la conseillère numérique de la CdC, accompagne aussi les associations !

► **+ d'infos :** la plateforme est accessible sur www.cdciledere.fr, rubrique "Vie associative et sportive"

Associations : se faire connaître et mettre à jour ses infos !

Un annuaire des associations figure sur le site internet de la Communauté de communes (CdC). Pour en faire partie ou signaler un changement, rendez-vous en ligne.

Tout Rétais qui désirerait s'investir dans une association ou se renseigner sur l'une d'entre elles, est invité à se rendre sur le site internet de la CdC. L'annuaire en ligne regroupe les associations qu'il est possible de classer par ordre alphabétique, par thématiques ou par communes. Le formulaire en ligne permet de créer une fiche, la modifier ou la supprimer au gré de la vie de l'association.


168 associations rétaises
répertoriées dans l'annuaire en ligne.
Elles couvrent des domaines divers : sport, loisirs, caritatif, social, patrimoine, environnement...

► **+ d'infos :** associations@cc-iledere.fr

► **Retrouvez l'annuaire des associations** sur www.cdciledere.fr, rubrique "Vie associative et sportive"



Ces indispensables « pompiers de la mer »

Ils sont tous bénévoles, avec en commun cet altruisme pour aller au secours des baigneurs ou navigateurs en perdition. Présentation de la dynamique et discrète antenne rétaise de la SNSM (Société nationale de sauvetage en mer).

Ce quinquagénaire était parti à la nage d'une plage en Vendée pour tenter d'attraper le ballon de son fils qui s'éloignait. Il a été emporté par le courant au large. L'intervention de la SNSM de l'île de Ré, en douze minutes, a permis à ce père de famille en hypothermie, signalé par sa femme, d'être sauvé, à dix minutes près. L'équipage SNSM était composé d'un membre à la barre, d'un à la radio et de trois autres, dont deux qui se sont jetés à l'eau, pour venir en aide au baigneur, hélitreuillé vers l'hôpital de La Rochelle. Cet épisode est survenu en mai, par beau temps et mer calme. « *Les accidents n'arrivent pas qu'à de mauvais marins ou à des baigneurs imprudents* », démystifie Denis Chatin, président depuis 2017.

« Les accidents n'arrivent pas qu'à de mauvais marins ou à des baigneurs imprudents »

**14 bénévoles mobilisables
24 heures sur 24**

Le restaurateur martinais est à la tête d'une « grande famille » où « tout le monde se connaît » et où « la solidarité prime ». L'antenne se compose de 25 bénévoles. Ils sont onze à gérer l'aspect administratif et les opérations caritatives pour collecter des dons. Les 14 autres sont en charge de l'opérationnel et peuvent intervenir 24 heures sur 24.

Les troupes sont mobilisables à partir d'une simple application téléphonique les alertant dans la minute. Selon la situation, ils disposent d'une vedette, d'un semi-rigide et d'un jet-ski, basés

à Saint-Martin-de-Ré, ainsi que deux semi-rigides à La Couarde-sur-Mer. Ils viennent d'acquérir un IRB, un bateau australien pointu, idéal pour franchir les vagues en départ de plage. Le profil des sauveteurs est éclectique : agriculteur, médecin, artisan, vigneron, entrepreneur, pilote de chasse, commerçant... Un impératif : avoir une bonne condition physique et, de préférence, savoir bien nager. Parfois, il faut sortir par quatre mètres de creux et 70 nœuds de vent. Tous ont passé les diplômes spécifiques et participent à des stages de recyclage annuels. Une obligation : l'entraînement. Il a lieu à 18 h le vendredi, été comme hiver. L'équipe répète des scénarii, avec le mannequin de 60 kg. Il y a quatre « patrons », en somme des capitaines. La présence de l'un d'entre eux au minimum est requise pour l'appareillage vers une opération de sauvetage, sous la coordination du CROSS (Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage) d'Étel (56). « *Il n'y a rien d'anodin en mer.*

Nous sommes là pour tout le monde et donnons le maximum pour éviter les drames. » « Nous pouvons être fiers de notre SNSM qui intervient autant que l'antenne de La Rochelle avec trois fois moins de bénévoles », fait remarquer Lionel Quillet, le Président de la Communauté de communes.

La SNSM :

64 sauvetages
192 personnes
ramenées à bon port
en 2022.

Tél. :  **196**

► **Les défis SNSM** : après le tour de l'île de Ré à la nage, le T24 et le Ré Swim Run en 2022, l'association projette de rallier à la nage les stations SNSM voisines entre elles. À suivre.



Le défi d'un été sans voiture

L'été, l'augmentation de la population sur l'île de Ré a un impact manifeste sur le trafic routier. **Embouteillages, difficultés de stationnement...** Le recours trop fréquent à la voiture individuelle n'est pas sans poser problème.

Pourtant, de nombreuses alternatives existent pour se déplacer sans voiture.

Dès le 8 juillet, le **réseau de navettes RespiRé**, complémentaire à la ligne régionale 3 qui relie La Rochelle aux Portes-en-Ré, est renforcé avec huit lignes. **Gratuit**, ce service est assuré grâce à des véhicules roulant à l'électrique ou au gaz naturel vert pour **diminuer les rejets de CO₂ dans l'atmosphère**.

Moins commun que le voyage en bus, l'autostop est une autre manière de se déplacer sur l'île de Ré. **Le dispositif d'autostop organisé appelé Rézo**

Pouce est disponible à l'année. Il permet de voyager gratuitement et de **diminuer le nombre de véhicules sur les routes**.

Avec **138 km de pistes cyclables**, l'île de Ré est un territoire où il fait bon pédaler. Pour développer les trajets effectués à vélo, la Communauté de communes travaille à la **création de nouvelles pistes**. Plus directes, elles se prêteront aux trajets du quotidien des résidents permanents. Ces derniers bénéficient par ailleurs d'une aide pour acquérir un vélo électrique.

Les possibilités sont nombreuses. Encore faut-il les connaître. Découvrez, dans ce dossier, l'ensemble **des solutions qui vous convaincront de laisser la voiture au garage** cet été. Toutes contribuent à **désencombrer nos routes, à pacifier l'espace public** et à **préserver l'environnement** !



Itinéraires des et navettes ce qu'il faut reten



Du 8 juillet au 24 septembre, l'offre de navettes gratuites RespiRé est renforcée. Huit lignes permettent de circuler du Belvédère (La Rochelle) aux Portes-en-Ré, en plus de la ligne régionale 3.

LIGNES P, V et

Pour venir sur l'île de Ré: la ligne 3 ou les navettes du pont

Pour venir sur Ré, deux options sont possibles.

- La première consiste à emprunter la ligne régionale **3**. Au départ de La Rochelle, elle dessert les dix communes de l'île. À partir du 8 juillet, elle est dédoublée: la **3A** emprunte l'itinéraire par Saint-Martin-de-Ré et la **3B** celui par Sainte-Marie-de-Ré. C'est le fil rouge des déplacements sur l'île de Ré, du Sud au Nord. L'embarquement est payant.

+ infos sur www.modalis.fr

- La deuxième option consiste à utiliser les navettes gratuites du pont. Elles relient le Belvédère (La Rochelle) à Sablanceaux (Rivedoux-Plage) dans les deux sens. La navette **P** s'adresse aux piétons seulement. La navette **V** (vélos) permet d'embarquer sa bicyclette.

LIGNES C, D et E

Au Sud, au centre et au Nord: trois lignes inter-villages

- Au Sud, la navette **C** effectue une boucle entre Sainte-Marie-de-Ré, La Flotte et Rivedoux-Plage. Elle circule tous les jours, dans les deux sens (C1 et C2).

Nombre d'arrêts : 13

- Au centre, la navette **D** effectue une boucle entre Saint-Martin-de-Ré, La Flotte, Sainte-Marie-de-Ré et Le Bois-Plage-en-Ré. Elle circule tous les jours, dans les deux sens (D1 et D2).

Nombre d'arrêts : 13

- Au Nord, la navette **E** voyage entre Ars-en-Ré et Saint-Clément-des-Baleines, dans les deux sens, tous les jours.

Nombre d'arrêts : 11

LIGNES B, A et F

Au Sud, au centre et au Nord: trois navettes, trois villages

- À Rivedoux-Plage (Sud), la navette **B** dessert tous les jours les principaux sites de la commune: plages, marché, pôle d'échange de Sablanceaux, etc.

Nombre d'arrêts : 5

- La navette **A**, à Saint-Martin-de-Ré, circule du collège au port, dans les deux sens, tous les jours.

Nombre d'arrêts : 6/7

- Au Nord, la navette **F**, aux Portes-en-Ré, dessert cinq plages, tous les jours.

Nombre d'arrêts : 6

En haute saison, l'amplitude horaire des navettes est allongée. Certaines circulent jusqu'à 23h.

Pour connaître les horaires de passage, rendez-vous sur www.cdcedere.fr, rubrique « Transports, mobilités ».



Les + des navettes RespiRé

- **C'est gratuit** (elles sont financées par l'écotaxe du pont)
- **On voyage à plusieurs** (amis, famille)
- **Fini le casse-tête pour stationner**
- **Les arrêts se situent à proximité des lieux d'intérêt** (marchés, plages...)
- **Elles roulent à l'électrique ou au gaz naturel vert.**

bus

ir



Vélo du quotidien: une nouvelle piste entre La Flotte et Saint-Martin-de-Ré

Les élus communautaires ont acté la création d'une nouvelle piste cyclable de 2 km entre La Flotte et Saint-Martin-de-Ré. Elle longera la RD 735 entre le rond-point de la sortie de La Flotte et celui situé à l'entrée de la zone artisanale de Saint-Martin-de-Ré. Large de quatre mètres environ, elle permettra de circuler dans les deux sens.

Son ouverture est prévue pour 2026. Entre temps, la Communauté de communes doit acquérir des parcelles, obtenir un permis d'aménager, mener une consultation du public, etc.



Retrouvez la carte
des pistes cyclables
sur www.cdciledere.fr

L'interview

« Une concertation sur la mobilité à l'automne »



Le Président, Lionel Quillet, revient sur tous les dossiers mobilité de l'île et donne rendez-vous.

Quel est l'enjeu principal de la mobilité sur l'île de Ré ?

Il est de limiter l'usage de la voiture individuelle sur notre territoire et tout ce qu'il engendre en termes de pollution et de nuisances. Faire de Ré une île sans voiture ? Pourquoi pas ! Même si chacun sait que cela sera difficilement possible. En revanche, nous voulons réduire au maximum sa présence, en particulier en période estivale.

Selon vous, pourquoi n'y parvient-on pas ou pas assez ?

Le sujet de la mobilité est complexe car plusieurs acteurs publics interviennent les uns à côté des autres. Et parfois, les intérêts des uns ne sont pas ceux des autres. Par exemple, c'est la Région Nouvelle-Aquitaine qui est compétente pour l'organisation des transports routiers non urbains de personnes. Il s'agit de la ligne de car n°3 qui, reconnaissons-le est dotée d'un bon niveau de service. Pour autant, la Région n'est pas compétente pour l'aménagement des voies empruntées par ses véhicules. Cela signifie que, si ses cars sont dans les embouteillages, elle n'a pas la capacité d'exiger de créer des voies réservées là où ce serait nécessaire parce que les routes ne sont

pas de sa responsabilité mais de celle du Département.

Dans le projet initial « Cap sur la mobilité 2019-2024 » du Département, il était question d'une 3^e voie sur le pont. Qu'en est-il ?

Ce projet a malheureusement été abandonné. Les études de faisabilité qui devaient être lancées ne l'ont pas été. Pour mémoire, il prévoyait deux nouvelles pistes cyclables par encoirbellement, c'est-à-dire de chaque côté de celles actuelles, et la création (grâce à ces deux demi-voies récupérées) d'une voie réservée aux transports en commun et aux véhicules de secours. Je regrette ce choix car tant que les transports en commun continueront de se retrouver dans la congestion du pont, les visiteurs privilégieront leur voiture pour leurs déplacements.

Cela signifie-t-il qu'aucune politique de mobilité est possible sur l'île ?

Heureusement non ! Aux côtés du Département, nous intervenons pour moitié dans le financement de l'offre de navettes RespiRé grâce à l'écotaxe, nous développons les pistes cyclables, nous encourageons les modes doux et soutenons des initiatives originales comme Rezo Pouce. Cette action volontariste produit des effets positifs mais cela ne suffit pas pour que les visiteurs renoncent à accéder à l'île en voiture. À l'automne, je proposerai aux Rétais une concertation sur la mobilité comme je l'ai fait l'an dernier sur le logement.



Rézo Pouce : automobilistes cherchent autostoppeurs

Le dispositif d'autostop organisé Rézo Pouce est peu connu des autostoppeurs. Les conducteurs intéressés sont pourtant nombreux.

François Gourmel fait partie des 238 inscrits à Rézo Pouce. Pour ce Couardais, cette offre de mobilité combine de nombreux avantages. « C'est local, rapide et gratuit. Et cela va dans le bon sens, celui de la réduction de nos émissions de CO₂ ».

Ainsi, il publie régulièrement une annonce sur l'application Rézo Pouce lors de ses déplacements à La Rochelle. « Je suis souvent seul dans ma voiture, c'est dommage. Avoir une meilleure utilisation de nos véhicules est une évidence. »

Sur son trajet, il ne voit aucun autostoppeur le pouce levé près des 48 arrêts implantés sur l'île. « Sans doute par peur de monter avec un inconnu », pense-t-il. Rézo Pouce permet pourtant de sécuriser la pratique. « Les membres sont répertoriés et nous pouvons consulter les appréciations des automobilistes et auto-stoppeurs. »

Un autre avantage de l'autostop : la convivialité. « Ce sont des moments super sympas », témoigne François Gourmel, qui en a beaucoup fait lorsqu'il était étudiant. « Ce service est d'ailleurs idéal pour les jeunes et les saisonniers, rebondit Alain Pochon, vice-président délégué à l'économie. Beaucoup ne sont pas motorisés et ont besoin de se déplacer de manière spontanée. »



Rézo Pouce peut fonctionner de manière spontanée en levant le pouce sous les 48 panneaux installés sur l'île. Il est aussi possible de s'inscrire au dispositif pour publier et consulter des trajets via l'application.

➤ + d'infos : www.cdciledere.fr, rubrique « Transports, Mobilités »

Sur les chapeaux deux-roues... électrique !



Depuis la rentrée de septembre, Isabelle a parcouru 2700 km avec son vélo électrique d'occasion. Terminés les bouchons sur la rocade, bonjour les deux raids quotidiens, trois fois par semaine en moyenne, entre La Flotte et le lycée Valin. Cette sportive a conçu l'achat de son vélo électrique

Isabelle Masion Tivenin a bénéficié de l'aide de la CdC pour acheter son vélo électrique en septembre 2022. La Flottaise, professeure à La Rochelle, est une « vélotaffeuse » convaincue.

comme « une alternative à la voiture ». Un voyage en vélo musculaire (alias mécanique) jusqu'à Ronces-les-Bains, l'été précédent, avait achevé de la convaincre. La quadragénaire goûte chaque semaine l'investissement de 1290 € effectué auprès d'un magasin spécialisé de sa commune. Elle a « apprécié l'aide de la CdC – 100 € à l'époque* – pas conditionnée aux revenus ». Sa « monture », elle la bichonne, la fait réviser et lui a adjoint des sacoches. Elle s'est équipée de vêtements de pluie. « L'assistance électrique évite d'arriver dégoulinante et, quoi qu'on en dise, le vélo électrique, c'est toujours de l'activité physique » Avec ses bienfaits. « Je suis plus zen, je décomprime et je suis moins

malade. » Elle se délecte de son trajet des deux côtés du pont mais souhaiterait sur son île « des itinéraires parfois moins touristiques, plus près des grands axes ». Plus du quotidien, en somme, comme ce qui est prévu dans le schéma directeur cyclable de la CdC !

*200 € aujourd'hui jusqu'au 31 décembre 2023

➤ + d'infos sur l'aide : www.cdciledere.fr rubrique « Transports, Mobilités »

En 2022, l'intrigue s'est déroulée à Rivedoux-Plage.



Le patrimoine au détour d'une (fausse) enquête !

C'est l'événement-phare des Journées du patrimoine, concocté par le service éponyme de la Communauté de communes (CdC): le fameux « Cluedo », ce jeu de société adapté grandeur nature, avec dans la peau des suspects des agents de la CdC. Pour la 5^e édition, le 17 septembre, les Rétais ont rendez-vous à la pointe des Baleines pour démasquer le(s) coupable(s). Immersion en coulisses.

« *Les secrets se cachent pour mourir* ». Tel est le titre de ce 5^e opus du « Cluedo » de la CdC qui fleure bon le célèbre feuilleton des années 80, dans lequel l'acteur Richard Chamberlain est passé à la postérité à l'écran dans son rôle de prêtre. La version rétaise mettra aux prises à Saint-Clément-des-Baleines 130 participants-enquêteurs, répartis en six groupes sur deux séances, une à 10 h, l'autre à 14 h. Leur but, le temps d'un tour des suspects de deux heures, trouver le(s) faux assassin(s) de cette histoire ubuesque, basée sur le naufrage du paquebot « L'Afrique » au large de la pointe des Baleines qui a, lui, bel et bien existé et dans lequel ont péri 600 passagers !

Année après année, le succès ne se dément pas. « *Derrière le rire, l'objectif est de mettre en valeur le patrimoine de l'île, replace Danièle Pétinaud-Gros, vice-présidente déléguée au patrimoine. Chaque année, une commune est à l'honneur avec une de ses particularités* ». La vigne et

l'alambic à Sainte-Marie-de-Ré en 2018, la plage et l'ambiance cabaret à La Couarde-sur-Mer en 2019, les marais d'Ars-en-Ré en 2021 et le pont à Rivedoux-Plage en 2022 (pas d'édition 2020 à cause du Covid).

« Un scénario alambiqué sur un fait réel »

À l'origine de la transformation de cette « *idée folle* », Hélène Gaudin, médiatrice du patrimoine à la CdC. « *Je brode un scénario alambiqué sur un fait réel pour stimuler l'imagination, la perspicacité et le sourire des Rétais* », résume cette dernière. La formule fonctionne. Et elle est rodée. Le public est plongé d'emblée dans l'univers du début du XX^e siècle, l'époque de l'histoire, par le visionnage d'un film « en salle » avec les protagonistes pour poser les bases de l'enquête. Place ensuite au terrain. L'énigme est résolue lors du retour en salle. Tout se termine par une ultime projection en présence des acteurs réunis.

Des comédiens justement, non professionnels.

De « faux » acteurs bluffants

Et pour cause, ce sont des agents de la CdC. Ils exercent au quotidien au service comptabilité, jeunesse, urbanisme, habitat, gestion des déchets, développement durable... Un pari bluffant de réussite tant ces acteurs d'un dimanche s'avèrent convaincants. « *Cela nous permet de montrer le service public sous une autre facette* », souligne Patrice Déchelette, vice-président délégué à l'administration générale. « *Ma plus grande joie, c'est de voir les collègues s'imprégner de leur personnage, jouer avec le public et s'amuser entre eux. Leur investissement est maximal* », insiste Hélène Gaudin. Cerise sur le gâteau pour les fins limiers, la « traque » leur permettra de découvrir des endroits du phare des Baleines habituellement fermés au public.



Tapis rouge au 4^e été de cinéma en plein air !

L'équipe de La Maline propose quatre séances en plein air, tous les jeudis, du 20 juillet au 10 août, entre Le Bois-Plage-en-Ré, La Flotte, La Couarde-sur-Mer et Rivedoux-Plage. L'occasion, à la nuit tombée, de (re)voir de beaux films en famille ou entre amis, dans un cadre à part. Et c'est gratuit !

Des sièges, un écran mobile ou une projection murale, pour une toile au coucher du soleil dans un bel endroit de l'île de Ré. Chacun peut apporter de quoi grignoter, une couverture, un coussin... Toute la panoplie pour être à son aise. La formule, appréciée, est rééditée pour le 4^e été consécutif.

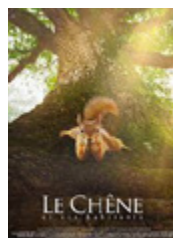
« Nous souhaitons faire passer un beau moment aux spectateurs avec des films à destination des familles dans un cadre magique que nous voulons valoriser, qu'il soit patrimonial ou tout simplement agréable », résume Annabelle Bariteau, directrice du service •Ré Domaine culturel La Maline.

« Nous tenons à ce que ces séances restent gratuites pour réunir les habitants ou estivants. Nous proposons une programmation qualitative et éclectique à l'année dans nos deux salles de La Maline. L'été, dans une période sans spectacle, nous voulons aller vers le spectateur, par cette promotion du cinéma hors-les-murs », précise Danièle Pétiñaud-Gros, vice-présidente déléguée à la culture.

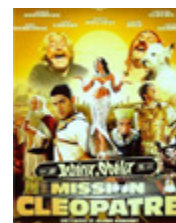
Au programme



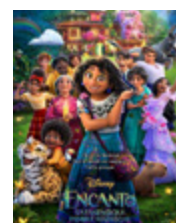
« **Donne-moi des ailes** » de Nicolas Vanier – 20 juillet – Le Bois-Plage, place de la Mairie (côté église). Un adolescent découvre, le temps de vacances en Camargue, que son père, un ornithologue passionné, a pour projet de sauver une espèce d'oie naine en voie de disparition. Une aventure qui rapprochera le tandem jusqu'aux paysages splendides de Norvège.



« **Le Chêne** » de Michel Seydoux et Laurent Charbonnier – 27 juillet – La Flotte, Clos Biret. Il était une fois l'histoire d'un chêne, vieux de 210 ans, devenu un pilier en son royaume. Une aventure onirique avec des acteurs de choix : écureuils, balanins, geais, fourmis et autres mulots !



« **Astérix et Obélix, Mission Cléopâtre** » d'Alain Chabat – 3 août – La Couarde-sur-Mer, place du Marché. Alain Chabat, derrière et devant la caméra, revisite dans une version désopilante l'œuvre de Goscinny et d'Uderzo, avec un casting de rêve (Gérard Depardieu, Jamel Debbouze, Édouard Baer...) Pour le meilleur et pour le rire.



« **Encanto** » de Charise Castro Smith, Byron Howard, Jared Bush – 10 août – Rivedoux-Plage, aire des Tamaris. La famille Madrigal habite une maison enchantée dans un endroit merveilleux au cœur des montagnes appelé Encanto. Les enfants, à une exception près, sont dotés de magie. Lorsque celle-ci se trouve menacée, la seule enfant ordinaire se révèle l'unique espoir.



— Début du film à la tombée de la nuit... —



Saison 2023-2024 : demandez le programme

Stéphane Guillon, *Affaires sensibles* avec Fabrice Drouelle, *Les Poupées persanes*, *La Métamorphose des cigognes*, le spectacle pour enfants *Bastien sans mains*... La saison 2023-2024 réserve son lot de (belles) surprises.

Découvrez-les en version papier à La Maline ou sur www.lamaline.net



Exposition

« Maisons des bords de mer – modernité et régionalisme en Charente-Maritime 1945-1980 »

Cette expo' sur l'architecture balnéaire charentaise-maritime d'après-guerre est le résultat d'une étude, commandée par le Conseil d'architecture et d'urbanisme de Charente-Maritime à l'historien Gilles Ragot. Pendant cinq ans, ce dernier a identifié près de 3000 maisons dans le département ! De passage sur l'île de Ré, cette expo' itinérante est l'occasion de faire connaître au grand public le résultat de cette étude passionnante.

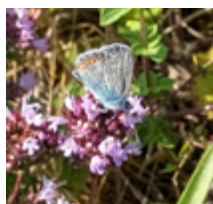
Retrouvez-la chaque matin, au siège de la CdC 3, rue du Père Ignace à Saint-Martin-de-Ré, ainsi que deux après-midis par semaine.

➤ + d'infos sur www.cdciledere.fr, rubrique « Agenda »

Le 18 juillet, à partir de 16 h 30, un temps fort est prévu autour de cette exposition avec, notamment, une conférence de l'historien Gilles Ragot, à 17 h.

➤ JUILLET

12 juillet, Loix, 10 h



« Venez papillonner avec les écogardes »

Une immersion dans le monde des papillons.

Gratuit, sur réservation auprès de Destination île de Ré.

D'autres animations nature sont organisées par les écogardes de la CdC le 18, 26 et 28 juillet.

Les rendez-vous à venir :

Cinéma de plein air

20 juillet, Le Bois-Plage-en-Ré

« Donne-moi des ailes »

27 juillet, La Flotte « Le Chêne »

+ d'infos p.14 et sur www.lamaline.net

➤ AOÛT

2 août, Loix, 11 h

© Yann Werdéroy



« Les mystères de l'estran »

Animation nature proposée par les écogardes de la CdC.

D'autres animations sont organisées le 2, 11, 16, 17, 25 et 29 août. Retrouvez-les au dos de votre magazine.

Cinéma de plein air

3 août, La Couarde-sur-Mer

« Astérix et Obélix : mission Cléopâtre »

10 août, Rivedoux-Plage

« Encanto »

+ d'infos p.14 et sur www.lamaline.net

22 août, Sainte-Marie-de-Ré, 21 h 45

© Matthieu Vouzeaud



« Une déambulation dans un village étoilé »

Guidés par les écogardes, découvrez la biodiversité nocturne avant de participer à une animation proposée par Ré Astronomie.

Événement organisé par la commune de Sainte-Marie-de-Ré.



Plus d'événements sur notre site internet www.cdciledere.fr

➤ SEPTEMBRE

6 septembre, Loix, 11 h

« Aquarelle à Loix, paysage à l'eau »

Tout au nord de l'île, la beauté des paysages vous poussera à immortaliser, tels des peintres, vos impressions sur votre toile.

+ d'infos sur www.cdciledere.fr, rubrique « Agenda »

10 septembre, Saint-Martin-de-Ré, 10 h à 18 h

© CdC île de Ré



Fête des associations de l'île de Ré

+ d'infos sur www.cdciledere.fr, rubrique « Agenda »

16-17 septembre

Les Journées européennes du patrimoine

Programme complet à retrouver sur www.cdciledere.fr, rubrique « Agenda »

20 septembre, Saint-Martin-de-Ré, 10 h à 18 h

© Yann Werdéroy



La fête de la mobilité

Découvrez les solutions de déplacement alternatives à la voiture individuelle !

+ d'infos sur www.cdciledere.fr, rubrique « Agenda »



À savoir

De nombreuses animations (expositions, festivals, concerts) se déroulent sur l'île de Ré l'été. Retrouvez-les en flashant le QR code.



Ars-en-Ré

Le Quai de la Criée : un projet essentiel pour le village

La CdC a fait l'acquisition il y a plusieurs années des bâtiments de l'ancienne DDE et de la Capitainerie du port situés sur le quai de la Criée. Les études pour leur réhabilitation ont été longues car les bâtiments et leur situation multiplient les contraintes techniques. Défini avec la commune, ce projet de rénovation est centré sur la vie permanente et s'articulera autour de trois pôles : le commerce à l'année, l'offre paramédicale et la culture. Une réunion publique le 16 juin dernier a permis d'échanger avec les Cassérons autour du projet architectural...qui a été bien accueilli ! Encore un peu de patience, à la fin de l'année 2025, nous devrions pouvoir profiter à nouveau de ce lieu emblématique de notre village !



Rivedoux-Plage

Gautier Capuçon en concert

Pour cette quatrième édition du festival itinérant « Un Été en France », onze jeunes musiciens se produiront le 21 juillet au soir aux côtés du violoncelliste Gautier Capuçon sur l'esplanade de la Mer. Créé en 2020 par le grand violoncelliste français, « Un Été en France » a pour ambition de favoriser l'accès à la musique classique dans tous les territoires et soutenir les jeunes artistes pratiquant ce genre musical dans leur parcours professionnel. Accès gratuit.



Le Bois-Plage-en-Ré

Le poste de police revient enfin en centre-village !

Les travaux de réhabilitation touchent à leur fin. Les services de police municipale investiront leurs locaux, rue des Barjottes, à l'entrée de l'été. Bénéficiant d'une visibilité optimale au cœur du village, les agents de police pourront être au contact de la population et assurer une sécurité quotidienne, en toute proximité. Disposant d'une meilleure accessibilité, les administrés pourront se rendre au poste sans difficultés, dès le 23 juin.



Saint-Clément-des-Baleines

Saint-Clément-des-Baleines branché

La première borne de recharge pour véhicules électriques de Saint-Clément-des-Baleines est entrée en service mi-mai. Située rue du Centre, en face de l'église, elle propose des charges de 25 à 75KW pour deux véhicules simultanément. Accessible 24h/24, les règlements peuvent s'effectuer via pass Mobive ou par carte bancaire.



La Couarde-sur-Mer

Logement des saisonniers

La Commune accompagne les employeurs pour loger leurs saisonniers. Quelques chambres sont encore disponibles au sein de la Maison des saisonniers de La Couarde sur Mer. Les conditions d'attribution des chambres s'élargissent. Candidature proposée aux employeurs aux activités d'hébergements, aux employeurs publics, aux indépendants et micros entreprises, sans condition d'exercice sur la commune mais la priorité est donnée aux saisonniers couardais. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie pour obtenir plus de renseignements.



Sainte-Marie-de-Ré

Sainte-Marie : un village attractif !

Réjouissons-nous des initiatives privées qui concourent à l'attractivité, au rayonnement et à vie de notre village ! Après les halles, la place d'Antioche continue à s'enrichir de nouveaux commerces ouverts toute l'année ! C'est une excellente nouvelle et cela participe à l'atteinte des objectifs de la Municipalité en termes de maintien et même de développement de la vie permanente. D'autant plus quand le propriétaire des nouveaux bâtiments prévoit, dans son projet, du logement locatif destiné à des permanents. Un bel exemple concret qui montre que la vie d'une commune est l'affaire de tous et que chacun peut y contribuer d'une manière ou d'une autre !



La Flotte

Le port de La Flotte est chaque été le théâtre de nombreuses animations festives. Cette année, ce sont 185 artistes qui se relaieront pour offrir aux Flottais, aux Rétais et aux vacanciers 28 concerts et déambulations musicales répartis entre le 15 juin et le 9 septembre les lundis, mercredis et vendredis ainsi que certains samedis. La pyrotechnie ne sera pas oubliée avec deux feux tirés depuis la mer les 14 juillet et 12 août. Vive l'été en musique à La Flotte !



Saint-Martin-de-Ré

Le Festival pour enfant les "Martinelles" revient les 18 et 19 juillet ! Pour cette deuxième édition profitez de deux jours de divertissements gratuits. Les enfants peuvent profiter dans le cadre ombragé du parc de la Barquette de jeux en bois géants, sculpture sur ballon, stand de maquillage, contes mais aussi des spectacles pour les plus petits ou pour toute la famille. En fin de journée, place au bal pour se trémousser avec la musique métissée de la Réunion « Kdanse Marmay » et l'incontournable Donin avec « Balman ».



Loix

La Maison en partage est ouverte !

Cette maison, située au cœur du village derrière la place du Marché, est composée de 9 logements communaux à vocation d'hébergement temporaire (stagiaire, apprenti, saisonnier...) dont l'un est réservé aux situations urgentes. Les espaces sont modulables (les logements s'adaptent au nombre d'occupants) et certains mutualisés comme la cuisine, la salle à manger, la buanderie, le jardin... La Maison en partage est le fruit d'une politique communale active en matière de logement social. Avec cette nouvelle réalisation, notre parc social s'élève à 50 logements. Ce sont 41 familles qui y habitent, soit plus de 110 Loidais (15% de la population communale). Et c'est toute la vie permanente qui se trouve renforcée au bénéfice de tous les Loidais !



Les Portes-en-Ré

Ça bouge tout l'été !

De très nombreuses animations, offertes par la municipalité, sont prévues pendant les mois d'été. Concerts tous les mercredis, à 19h30 place de la Liberté ; concerts de musique classique à la Redoute le 10 juillet et avec Musique en Ré ; le 22 juillet, place de la Liberté ; bals des 13 juillet et 13 août ; fanfare des Durs à Cuivre le 28 août ; spectacle des Bamboches le 30 août. Il y en a pour tous les goûts.

Retrouvez le programme complet dans l'édition d'été du bulletin municipal, sur la page accueil du site internet www.lesportesenre.fr ainsi que sur la page Facebook de la mairie.

Contactez votre commune :

Ars-en-Ré

05 46 29 40 21
mairie@arsenre.fr

Le Bois-Plage

05 46 09 23 11
mairie@leboisplage.fr

La Couarde-sur-Mer

05 46 29 82 89
accueil@lacouardesurmer.fr

La Flotte

05 46 09 60 13
mairie@lafortte.fr

Loix

05 46 29 01 06
contact@loix.fr

Les Portes-en-Ré

05 46 29 50 56
contact@lesportesenre.fr

Rivedoux-Plage

05 46 09 39 39
mairie@rivedoux17.fr

St-Clément-des-Baleines

05 46 29 42 02
mairie@
saintclementdesbaleines.fr

Sainte-Marie-de-Ré

05 46 30 21 24
info@saintemariedere.fr

Saint-Martin-de-Ré

05 46 09 38 90
mairie@17410.fr

La lutte contre le moustique-tigre commence chez soi

Ce moustique vorace, diurne, est présent dans l'île. Si le risque sanitaire est limité, celui d'être victime de ses piqûres urticantes est bien réel. De bonnes pratiques individuelles peuvent freiner sa prolifération.

Originaire d'Asie du sud-est, il a fait son apparition en Europe en 1979 via les transports (importation de pneus et de bambou de Chine) et en France en Normandie en 1999. Le moustique-tigre, ennemi des estivants, est « tigré » noir et blanc, mesure moins de 0,5 cm, se déplace sur un rayon limité 150 mètres et pique, beaucoup, en particulier le jour, à l'inverse des autres moustiques. Sous nos latitudes métropolitaines, il présente peu de risque de transmettre la dengue, le zika, le paludisme ou le chikungunya. Néanmoins, sa piqûre provoque des boutons et de sévères démangeaisons.

L'eau stagnante à éviter à tout prix

La femelle pique car elle a besoin de sang pour faire éclore ses œufs qu'elle dissémine dans de l'eau pour les faire grandir. Ses œufs résistent à la sécheresse et au gel. Toute eau stagnante, même en quantité minime et sous quelle forme que ce soit, est à bannir. Le moustique-tigre s'adapte.

Il avait colonisé 71 départements français - dont le nôtre - en 2022. Sur l'île de Ré, il est présent mais dans des proportions moindres que sur le continent. Il n'empêche, les services de l'État (Préfecture et Agence régionale

de santé) ont chargé la Communauté de communes de coordonner la lutte contre sa prolifération à l'échelle de l'île de Ré. Les services de démoustication du Département peuvent intervenir mais le salut provient, la plupart du temps, de bonnes pratiques individuelles. *« Les pouvoirs publics prennent en charge l'aspect curatif. La CdC et les communes s'engagent à adopter des pratiques plus vertueuses sur l'ensemble de leurs bâtiments. Mais il faut également que chacun s'empare du problème et agisse à son échelle pour éviter sa prolifération »*, rappelle Gisèle Vergnon, vice-présidente déléguée à l'environnement et au développement durable.

Les bons gestes dehors à la maison...

- Vider et retourner les seaux, coupelles et vases
- Ranger à l'abri de la pluie, les seaux, jouets des enfants et autres matériels de jardinage
- Recouvrir les récupérateurs d'eau avec un filet-moustiquaire ou un tissu
- Curer ses gouttières

...Et au niveau « public »

- La même attention que chez les particuliers dans les bâtiments publics
- Dans les cimetières, mettre du sable dans les vases à fleurs
- Éviter les dépôts sauvages
- Bien surveiller les zones de stockage de pneus et les zones de fret pour éviter la dissémination
- Une veille particulière aux bouches d'égout et aux caniveaux.

Les protections anti-piqûres

- Porter des vêtements longs, amples et clairs
- Utiliser des produits répulsifs cutanés (bio de préférence) et des moustiquaires imprégnées.



Déchets : ce qu'il faut faire pour les évacuer

Pour répondre à la surproduction de déchets durant l'été, la Communauté de communes adapte son service de collecte. Tout est mis en œuvre pour permettre aux résidents permanents, secondaires et aux touristes de gérer leurs détritrus.

Les statistiques de l'année 2022 sont éloquentes. Au plus fort de la saison, en août, 880 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées. C'est presque 3,5 fois plus que les 256 tonnes de déchets ramassées en février. Voici ce qu'il faut faire pour bien gérer ses déchets :

1 Consulter les jours de ramassage des déchets

Les bacs verts d'ordures ménagères et les bacs jaunes d'emballages recyclables sont ramassés deux fois par semaine. Dans la plupart des communes, une collecte est effectuée autour du week-end, période de surproduction de déchets qui coïncide de plus avec les arrivées et départs des touristes et résidents secondaires.

Chaque commune possède un calendrier de collecte différent. Pour les consulter, rendez-vous sur le site Internet de la Communauté de communes, rubrique « Déchets », ou sur l'application mobile « Mon tri ». Celle-ci permet également de programmer une alerte avant le passage des camions et de consulter les consignes de tri.

2 Trouver un point d'apport volontaire

Après la collecte de leurs bacs, les touristes ou résidents secondaires

ont sans doute quelques déchets de fin de séjour à éliminer. Pour cela, rendez-vous dans les points d'apports volontaires (PAV).

Certains d'entre eux, appelés écopoints, sont équipés d'un PAV pour chaque type de déchets : ordures ménagères, emballages, papier et verre.

Pour les localiser, rendez-vous sur le site Internet de la Communauté de communes, rubrique « Déchets », ou sur l'application mobile « Mon tri ».

3 Trouver (un autre) point d'apport volontaire

Très fréquentés pendant l'été, les PAV sont rapidement pleins. Un système de sonde nous informe de leur remplissage et, depuis peu, les camions qui les collectent sont habilités à circuler sur l'île le week-end pour limiter les débordements.

Si, malgré tout, cela se produit, il est déconseillé de déposer ses déchets au sol, à côté des PAV. Ils risquent d'être dispersés dans la nature par des animaux.

Il est recommandé de se rendre dans un autre PAV. Au total, il y en a 204 sur l'île de Ré, répartis du sud au nord, et 18

d'entre eux sont des écopoints (c'est-à-dire multidéchets : verre, emballages, ordures ménagères, papier).

Le saviez-vous ?

La gestion des déchets est financée par un budget spécifique grâce, entre autres, à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Celle-ci est adossée au foncier, c'est-à-dire aux propriétés bâties des résidents permanents et secondaires.

En pratique



Facilitons le travail des agents de collecte ! Pour cela, disposons notre bac avec la poignée tournée côté rue.

montri

MONTRI,
l'appli de tri qui
vous facilite la vie



Calendrier
de collecte



Carte des points
de collecte



Guide du tri





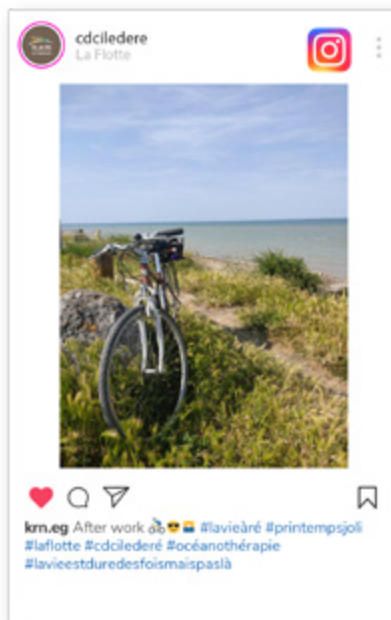
Vu sur les réseaux



@cdciledere



Communauté de communes de l'île de Ré



Partagez avec nous vos plus belles photos de l'île de Ré avec **#cdciledere**

Vous avez des questions ? On vous répond !



« Quels séjours proposez-vous à nos ados pendant les vacances ? »

« Ré Jeunesse », le service « ados » de la Communauté de communes, organise cinq séjours durant l'année : un pendant les vacances d'hiver et quatre pendant celles d'été.

Trois des séjours d'été sont proposés aux jeunes inscrits dans les centres ados « Ré Jeunesse ». Chaque structure (Ars-en-Ré, La Flotte et le Bois-Plage-en-Ré) élabore un séjour avec les jeunes.

Le nombre de place étant limité, la sélection se base sur l'implication des ados dans l'organisation des séjours. « Nous souhaitons les responsabiliser. Ce sont eux qui définissent la destination, les activités effectuées sur

place et cherchent des hébergements », explique Gérard Juin, vice-président de la Communauté de communes délégué à la jeunesse. Et pour ceux qui ne partent pas, de nombreuses activités sont proposées tout l'été.

Deux séjours ouverts à tous les jeunes

Le séjour d'hiver et l'un des séjours d'été, d'une semaine chacun, sont ouverts à tous les jeunes Rétais de 13 à 17 ans. Ici, nul besoin d'être inscrit à « Ré Jeunesse ». « Nous souhaitons que des jeunes de communes différentes se rencontrent et découvrent un autre environnement », explique Clément Wallerand, responsable de « Ré Jeunesse ».



Pour ces deux séjours, les dossiers de candidature sont étudiés selon plusieurs critères : parité filles/garçons, âge, commune de résidence, quotient familial, etc.

Le saviez-vous ?

Il est possible de s'inscrire à « Ré Jeunesse » à tout moment de l'année.

► Contacts :

La Flotte • 07 71 77 63 01
rejeunesse.laflotte@cc-iledere.fr

Le Bois-Plage • 07 88 57 87 24
rejeunesse.lebois@cc-iledere.fr

Ars-en-Ré • 06 76 96 48 21
rejeunesse.ars@cc-iledere.fr

Une question ? Écrivez-nous un message privé sur notre page Facebook.



Bien pêcher, c'est respecter la biodiversité de l'estran

Cet été, les amoureux de la pêche à pied pourront s'adonner à leur passion dans le respect des règles et de la sécurité. Les écogardes veillent pour préserver la biodiversité de l'estran.

L'estran, cette portion de plage recouverte et découverte par la marée, reste un milieu naturel fragile. « Il représente 69 km² autour d'un territoire de 85 km² », quantifie Anaïs Barbarin, responsable du service environnement à la Communauté de communes (CdC).

Suivre des règles élémentaires de pêche participe à sa préservation. Replacer les pierres que l'on soulève en fait partie. Il est également possible de prendre les animaux de l'estran pour

les observer (exemple : les crabes ou les étoiles de mer) mais il faut ensuite les relâcher.

Afin de connaître les tailles réglementaires des coquillages les plus répandus, les pêcheurs à pied peuvent se procurer la réglette de pêche, disponible à la CdC, dans les mairies et dans chaque bureau d'accueil touristique.

Petit rappel des consignes de sécurité

avant de parcourir l'estran : il faut regarder les horaires et les coefficients de marée, pour ne pas être surpris par la remontée des eaux. « Idéalement deux heures avant et après la marée basse », rappelle Fabienne Le Gall, responsable des écogardes. Les pêcheurs à pied ou curieux auront peut-être l'occasion de croiser les écogardes sur l'estran qui pourront leur rappeler la réglementation et les règles de sécurité.

Comment ça marche ? L'aide à l'achat d'un récupérateur d'eau

La Communauté de communes (CdC), dans sa démarche de développement durable, donne un coup de pouce, depuis le 1^{er} juillet, aux particuliers pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie.

La CdC consacre 30 000 € pour aider les Rétais à acheter un récupérateur d'eau de pluie. Elle versera aux particuliers qui la solliciteront une subvention de 80 % du prix d'achat d'un récupérateur d'eau neuf (dans la limite de 300 €) selon plusieurs modalités.

Le volume du (ou des) récupérateur(s) d'eau doit être d'au moins 300 litres. Les bénéficiaires ? Les personnes physiques, résidents principaux ou secondaires, propriétaires ou locataires. Attention, une seule aide est versée par foyer pendant trois ans sur fourniture de justificatifs. Le récupérateur et le matériel de raccordement doivent être neufs et

conformes aux normes européennes. Il faudra fournir une photo et une facture. « L'eau de pluie peut servir à arroser ses plants ou son potager. Cela évite de puiser dans l'eau du réseau et par ricochet, dans les nappes phréatiques », souligne Gisèle Vergnon, vice-présidente déléguée à l'environnement et au développement durable. Bon pour l'environnement et le porte-monnaie !



➤ + d'infos à retrouver sur www.cdcdedere.fr, rubrique "Environnement, développement durable"



Afin d'éviter la prolifération des moustiques (lire p. 18), il est conseillé de tendre une moustiquaire ou un tissu entre la sortie de la gouttière et la surface de l'eau de son récupérateur d'eau de pluie.



Un été la tête dans le guidon

La Maritaise Emma Crozet fait partie des travailleurs saisonniers recrutés dans les Points info-cyclistes de l'île de Ré. Son rôle : orienter les cyclistes et leur rappeler les principales règles de sécurité.

Les cabanes des Points info-cyclistes sont sa « résidence secondaire ». Pour le troisième été consécutif, Emma Crozet, 23 ans, fait partie des huit jeunes recrutés par la Communauté de communes pour informer et sensibiliser les cyclistes.

Du 1^{er} juillet au 31 août, quatre Points info-cyclistes sont mis en place à Rivedoux-Plage, Le Bois-Plage-en-Ré, La Couarde-sur-Mer et Saint-Clément-des-Baleines. Des petites cabanes à l'ombre des pins où les cyclistes viennent trouver des réponses à leurs questions.

Entre 50 et 70 visites par jour

« Nous les aidons à définir un parcours en fonction de leurs demandes et des lieux qu'ils souhaitent visiter, détaille Emma, Rétaise de naissance expatriée à Brest pour ses études. Nous rappelons quelques règles de sécurité comme sur le port du casque pour les moins de 12 ans, le respect de la signalisation », énumère-t-elle.

Toutes ces règles sont consignées dans un fascicule distribué gratuitement, « Le guide Sécu-Rétais ». « Nous fournissons aussi une carte des pistes cyclables ». Édité par Destination île de Ré, cet outil est indispensable pour éviter que les cyclistes ne se retrouvent sur les grands axes routiers. Une situation malheureusement fréquente, « dangereuse pour les cyclistes et qui crée des bouchons », poursuit Emma.

« Nous sommes équipés d'une trousse de secours et d'un kit de réparation »

En moyenne, elle estime entre 50 et 70 le nombre de cyclistes qui s'arrêtent chaque jour. Cela donne une certaine idée de l'ampleur du travail de sensibilisation effectué tout au long de l'été.

En patrouille sur les pistes

Un travail qui s'effectue également en itinérance, à vélo, sur les pistes cyclables. Dans ce rôle de patrouilleur, Emma joue les couteaux suisses. « Nous sommes équipés d'une trousse de secours et d'un kit de réparation. Parfois, des gens peuvent en avoir besoin. »

Dans ses sacoches se cachent aussi quelques outils de jardinage pour se débarrasser des branches et des ronces embarrassantes.

Problème sur la chaussée, signalisation défaillante... Le rôle de patrouilleur permet de référencer les difficultés que peuvent rencontrer les cyclistes. Ces informations sont ensuite transmises aux services de la Communauté de communes, chargés d'apporter des solutions.

Native de Sainte-Marie-de-Ré, Emma a grandi sur l'île et connaît bien les problématiques de mobilité l'été. Travailler en plein air, rouler à vélo et discuter avec les usagers des pistes n'est pas seulement plaisant. « Nous sommes là pour éviter qu'il y ait des accidents et pour faire de la prévention. C'est un travail utile. » Autant de bonnes raisons de se remettre en selle pour un troisième été de suite.



4 points info cyclistes

Ouverts 7j/7 de 9h30 à 13h30
et de 14h15 à 17h15

8 saisonniers

La page du GEM

Projet Alimentaire Territorial: très utile mais peut mieux faire !

Introduits par la loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt (LAAF) de 2014, les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) ont pour objectif de rassembler tous les acteurs d'un territoire autour d'une alimentation de qualité, ancrée localement, accessible à tous et approvisionnant la restauration collective.

Après quelques attermoissements de notre CdC et avec le soutien inconditionnel du GEM, une convention a été signée en juillet 2021 pour un PAT réunissant 4 EPIC (CdA de La Rochelle et les 3 CdC Aunis-Sud, Aunis Atlantique et de l'île de Ré). Cet instrument répond aux besoins de notre territoire : faciliter l'accès au foncier agricole et à l'eau, soutenir l'installation des jeunes et les filières de diversification (ex : maraîchage), valoriser de nouveaux modes de production plus bio ou agroécologiques, développer les

circuits courts, accroître le degré d'autonomie alimentaire, améliorer la qualité de la restauration collective, assurer une pédagogie sur l'agriculture et l'alimentation durables, conforter l'aide alimentaire.

Dans le cadre du PAT général aux 4 EPIC, 11 groupes thématiques ont été créés pour approfondir les différents sujets ci-dessus. Ces groupes ont bien défriché leurs champs d'intervention, travaillant en interconnexion et définissant des indicateurs de progrès. Mais ils souffrent d'une lenteur liée à l'accompagnement institutionnel et à la difficulté de réunir les mêmes personnes sur la durée. Et il est à craindre qu'ils ne "réinventent la roue" en proposant des études faisant fi des dynamiques existantes. Il en est ainsi par exemple des jardins partagés qui se multiplient dans nos communes

indépendamment du PAT.

Pour ce qui concerne notre île, il faut se féliciter du lancement de cinq projets participatifs dont l'opération "Ramène ta fraise" en partenariat avec le collectif Fermes urbaines. Mais deux critiques peuvent être formulées : a) on voit mal comment les différentes thématiques s'inscrivent dans un projet de territoire, ce qui est pourtant une nécessité dans un PAT ; b) les fortes contraintes pesant sur la diversification des cultures (attractivité du métier, accès au foncier et à l'eau, ...) mettent à mal la progression vers plus d'autonomie alimentaire, une légère extension du maraîchage mise à part. Or l'objectif principal du PAT est bien l'augmentation de notre degré d'autonomie alimentaire, s'appuyant sur une limitation des flux de produits avec le continent. Affaire à suivre de près !

Budget validé mais ..

Lors du conseil communautaire du jeudi 30 mars, les budgets ont été votés à l'unanimité.

Le Président se félicite après notre vote mais nous n'oublions pas les quinze millions d'euros d'excédents générés par la Communauté de Communes de l'île de Ré au titre de la compétence « Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés », entre les exercices 2016 à 2020 additionnés aux excédents cumulés à fin 2015.

Nous obtenons ainsi la coquette somme

de quinze millions d'euros. Cette situation, masquée par l'intégration du Budget Annexe « Ordures Ménagères » dans le Budget Général, aurait dû entraîner une baisse des recettes, donc de la fiscalité, ce qui n'a pas été le cas. La justice est saisie !

La participation financière à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique au profit des citoyens est une excellente initiative mais nous aurions souhaité un bonus complémentaire pour les allocataires de minima sociaux. Cette proposition avait été bien accueillie par les

membres de la commission mobilité, malheureusement non reprises lors du conseil communautaire ! La hausse importante des charges de personnel de la Communauté de Communes de l'île de Ré nous inquiète et ne nous semble pas totalement justifiée.

Quant à l'avenir, nous pensons que des finances saines, gérées en toute transparence, respectueuses du contribuable et avec une vision à long terme, permettraient de relever les défis qui attendent l'île de Ré et ses habitants."

Agir pour la vie permanente : L'urgence!

Quelques besoins pour la population permanente sont maintenant sur la table : le logement à l'année, l'accueil des structures associatives, une animation pour les jeunes adultes. Ces attentes ne sont pas nouvelles mais sont depuis peu sur la table de la CDC. Nos jeunes s'ennuient et quittent le territoire n'y trouvant ni travail, ni logement et peu d'espaces d'animations nocturnes. Qui n'a pas encore rencontré quelqu'un qui se trouve chassé de l'île avec son logement transformé en locations touristiques et

aucune autre solution que de se loger sur le continent parfois loin de l'agglomération Rochelaise ?

Des espaces pour les associations manquent encore. Les joueurs de cartes voudraient un lieu, des associations trop à l'étroit voudraient plus de place, des artistes et citoyens souhaiteraient se retrouver dans un lieu pour partager des instants de culture et de fraternité... il ne faut pas les faire attendre.

Il n'y a rien de plus frustrant que d'attendre, attendre encore et encore un lieu pour simplement se réunir, un logement pour continuer à vivre sur l'île, un capteur pour mesurer la qualité de l'air que nous respirons.. parfois faire attendre c'est masquer un refus de vouloir concrétiser les actions. C'est une question de volonté politique qui lorsqu'elle existe peut être forte, modérée ou faible et selon son niveau, vous attendez un peu, beaucoup ou une éternité.



UN ÉTÉ AVEC LES ÉCOGARDES

2023

Venez papillonner !

12 juillet 2023 - 10^h

📍 Loix

18 juillet 2023 - 10^h

📍 Rivedoux-Plage

Ça va butiner !

28 juillet 2023 - 10^h

📍 La Flotte

Safari nocturne dans les remparts

26 juillet 2023 - 21^h30

📍 Saint-Martin-de-Ré

Mystères de l'estran

2 août 2023 - 11^h

📍 Loix

17 août 2023 - 10^h

📍 Le Bois-Plage-en-Ré

Les bosses de marais

11 août 2023 - 10^h

📍 Les Portes-en-Ré

Découverte des Biettes

16 août 2023 - 10^h

📍 Le Bois-Plage-en-Ré

Safari nocturne

25 août 2023 - 21^h

📍 Ars-en-Ré

Balade entre dune boisée et plage

29 août 2023 - 10^h

📍 La Couarde-sur-Mer

Réservation obligatoire dans tous les bureaux
d'accueil touristique ou sur www.iledere.com

PLUS D'INFO : 06 30 71 77 96 - www.cdciiledere.fr



DESTINATION
Ile de
RÉ

Ile de Ré
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES